



Les tickets de parole

Objectif(s) :

limiter les prises de parole trop fréquentes de certains participant.e.s qui pourront monopoliser la parole. Amener les participant.e.s qui s'expriment fréquemment à se mettre dans une position d'écoute.

Description :

On distribue à chaque participant.e trois morceaux de papier qui seront les « tickets de paroles ». Lorsqu'une personne prend la parole, elle jette devant elle 1 ticket de parole. Lorsqu'elle n'en possède plus, elle ne peut plus prendre la parole et doit donc écouter.